



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
21.04.2006

Date de la convocation des conseillers :
21.04.2006

point de l'ordre du jour no:
08/02-B

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 5 mai 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Snel, Roller, Hoffmann, Hannen, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: démission de Mme Fernande SCHRAMER-LORANG, institutrice de l'enseignement spécial

Vu la lettre du 20 février 2006 de Mme Fernande Schramer-Lorang, institutrice de l'enseignement spécial, aux termes de laquelle elle demande sa mise à la retraite avec effet au 1^{er} octobre 2006 ;

Vu l'avis favorable de l'inspectorat;

Vu l'avis favorable de la commission scolaire;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'article 39 de la loi scolaire modifiée du 10 août 1912 suivant lequel les démissions sont conférées dans les formes prévues par la loi communale précitée;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi, procède par vote secret et

**à l'unanimité
accorde**

à Madame Fernande Schramer-Lorang, institutrice de l'enseignement spécial, démission honorable de ses fonctions à partir du 1^{er} octobre 2006, avec les remerciements pour ses bons et loyaux services et lui confère le titre honorifique de ses fonctions.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch/Alzette, le 05/05/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

le bourgmestre